

Prolongation

Gestion d'ordures ménagères à Libreville : comme un essoufflement !

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Tout porte à croire que la veste est devenue bien grande pour le prestataire commis à cette mission. Comparativement à sa voisine d'Owendo au visage plus reluisant, la capitale gabonaise connaît une insalubrité sans précédent, malgré une dotation budgétaire de 3 milliards de francs. Et la dette due par les pouvoirs publics ?

LA capitale politique et administrative du Gabon est, n'ayons pas peur de mots... sale. Aucun quartier de Libreville n'est épargné par le phénomène désastreux des poubelles. A l'exception des zones comme la Sablière. Tout le monde peut d'ailleurs imaginer et comprendre pourquoi. Les tas d'immondices, il y en a trois entre le carrefour et la pharmacie de Derrière-la-prison qui gênent la circulation. Au rond-point de Melen, une montagne d'ordures ménagères sur la voie oblige les automobilistes à rouler, par moments, sur les passages réservés aux piétons. Ce qui contraint ces derniers à plus de prudence. Dans plusieurs autres quartiers, les populations espèrent réduire les amoncellements en y mettant le feu. Entreprise contractuelle en charge de la collecte et du ramassage des ordures ménagères, Averda est accusée d'essoufflement. Elle s'est, toutefois, défendue récemment, en mettant en avant une dette de 16 milliards de francs due par les pouvoirs publics, pour expliquer l'entassement des déchets ménagers dans la capitale. **AMBIGUÏTÉ.** En fin 2017, elle a mis à exécution sa



Photo : J.F. Marola

L'entreprise en charge de la collecte des ordures ménagères à Owendo a reçu l'autorisation de la mairie de se servir également des bacs. Photo de droite : Une poubelle au quartier Akébé-Poteau enlaidissant l'espace qui accueille une case d'écoute.



Photo : Wilfred MBINAH

menace de cesser temporairement de collecter les ordures ménagères. Les quartiers qui ne sont pas des "miroirs" de la capitale ayant été durement touchés, car livrés aux mouches, odeurs émanant des montagnes d'ordures. Dans une correspondance adressée à Clean Africa, la société qui lui a concédé de façon spectaculaire ce juteux marché, Averda s'était engagée à mettre en place un service minimum pour nettoyer uniquement le bord de mer et les quartiers résidentiels, vitrines de Libreville. Dans un entretien exclusif que notre journal a publié le 15 mars dernier, le ministre d'Etat à l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a reconnu : « l'enveloppe due à Averda s'élève à plusieurs milliards de francs. » Et confirmé sur son compte facebook qu'elle est de « plus de 16 milliards de FCFA ».

Si une maigre avance de 1,5 milliard de francs a été récemment versée à Averda, bien des personnes se sont demandées à quoi correspond exactement cette dette. L'on pourrait les comprendre, en raison de l'ambiguïté qui entoure la probléma-

tique de la gestion des ordures ménagères à Libreville. Avant 1998, celle-ci incombait au ministère de l'Équipement et de la Construction. A partir de cette année-là, la responsabilité a été confiée à la municipalité. Cette dernière l'a ensuite déléguée successivement, pour la collecte, à la Société gabonaise d'assainissement (SGA), Antigone et Sauer. Et à Sobea, pour la gestion de la décharge de Mindoubé. « En 2002, le gouvernement et la municipalité de Libreville ont signé une convention avec la Société de valorisation des ordures ménagères (Sovog) pour la collecte des déchets ménagers. Cette entreprise sera remplacée, en 2013, par Clean Africa qui, elle-même, cédera la place à Averda en 2015 », confie M. Assoumou, agent municipal bien au fait du dossier. **DOTATION.** Notre interlocuteur poursuivit : « dans les faits, l'on impute aujourd'hui la gestion des ordures ménagères à la mairie de la capitale, peut-être parce qu'elle gère l'espace urbain. » Ajoutant que, dans la pratique, « cette responsabilité échoit

ministère de l'Intérieur, tutelle administrative d'Averda et des collectivités locales. » Le ministère de l'Intérieur gère aussi une dotation annuelle de l'Etat, qui s'élève à 3 milliards de francs par an, soit 250 millions de francs par mois. En insistant sur ce point, l'on devrait se poser la question de savoir comment peut-on arriver à devoir 16 milliards de francs à une société qui n'existe officiellement que depuis deux ou trois ans, si la dotation budgétaire est de 3 milliards de francs. L'on n'a pas besoin de sortir des grandes universités du monde pour réaliser, tout compte fait, que le montant de la dette due à Averda est la somme d'au moins cinq années de dotations non versées. Il y a donc un problème. De surfacturation ? Si oui, à qui profite celle-ci ? Au ministère de l'Intérieur comme à l'Hôtel de Ville, personne n'a voulu répondre à cette question. Et l'entreprise contractuelle dans tout ça ? Aucune réponse non plus de ce côté-là. Des voix autorisées se contentent d'indiquer que la dotation de l'Etat est

très insuffisante par rapport aux 12 milliards de francs annuels chiffrés par Averda pour toutes les opérations menées chaque année. **BONNES CAPACITÉS TECHNIQUES.** Ceci expliquerait donc pourquoi la ville de Libreville connaît un tel niveau d'insalubrité. Ou du moins pourquoi Averda tourne au ralenti, alors qu'elle aurait les capacités techniques nécessaires pour faire plus. Et si c'était alors un problème d'organisation ? Le visage de la commune de Libreville contraste avec celui plus attenant de sa voisine Owendo. Après une brève interruption due à la faiblesse de l'enveloppe y relative, les autorités municipales de cette cité ont relancé, depuis 2012, le contrat avec la compagnie Sanivit pour la collecte des ordures ménagères. Le montant consacré à cet effet serait aujourd'hui de l'ordre de 630 millions de francs par an, selon la décision du récent conseil municipal de la commune, soit cinq fois moins que la dotation prévue pour Averda sur la même période. Disposant d'une décharge qui ne bénéficie pas de

subvention, cette entreprise de Gabonais effectue trois à quatre rotations par jour. « Cette organisation nous permet de mieux gérer le flux de déchets produits après le deuxième passage, notamment les tenanciers de bars et les propriétaires d'épiceries qui sont les principaux producteurs d'ordures au Gabon », explique M. Moussavou. Lequel assure que Sanivit dispose d'un parc d'engins sous-exploité. « Nous ne tournons qu'avec six camions, une tractopelle et un chargeur. Nous avons encore d'autres qui se trouvent dans notre parc depuis plus d'un an », confie-t-il. Du coup, on est tenté de se demander, face aux signes évidents d'essoufflement d'Averda, si l'Hôtel de Ville de Libreville et le gouvernement ne seraient pas plus inspirés de solliciter les services de la société Sanivit. Cette dernière, en tout cas, n'y verrait aucun inconvénient, selon M. Moussavou, qui pense qu'en tant qu'entreprise gabonaise, « Sanivit serait bien heureuse de contribuer à l'amélioration de l'image de Libreville qui est la vitrine de notre pays. »



Photo : Wilfred MBINAH

Le paysage est identique à Atong-Abè.



Photo : J.F. Marola

A Owendo, les déchets sont ramassés chaque jour, selon les autorités municipales.